



Montée de la Croix de la Libération 2026

Règlement de la Montée de la Croix, des Foulées autunoises et des courses jeunes

Date

Dimanche 4 octobre 2026

Départs

Course poussins et **benjamins** (nés en 2014 et 2017) : **10h00** rue de Lattre de Tassigny

Course école d'athlétisme (nés en 2018 et après) : **10h10** rue de Lattre de Tassigny

Foulées autunoises : **10h30** rue de Lattre de Tassigny

Montée de la Croix : **10h30** rue de Lattre de Tassigny

Arrivées

Rue de Lattre de Tassigny

Parcours

Course école d'athlétisme : 8 minutes sur boucle de 390 m

Course poussins et benjamins : 1,3 km

Foulées autunoises : 4,3 km avec 115 m de dénivelé positif

Montée de la Croix : 11,3 km avec 355 m de dénivelé positif

Ravitaillement

À la Croix de la Libération pour la Montée de la Croix et à l'arrivée pour l'ensemble des courses

Barrière horaire

11h25 à la Croix de la Libération pour la Montée de la Croix

Les concurrents seront mis hors course au-delà de cet horaire.

Engagement

Courses ouvertes à tous, licenciés ou non :

- nés en 2018 et après pour la course école d'athlétisme,
- nés entre 2014 à 2017 pour la course poussins et benjamins,

- nés en 2013 et avant pour les Foulées autunoises, □ nés en 2011 et avant pour la Montée de la Croix.

Les concurrents non licenciés doivent **fournir une attestation de « Parcours de Prévention Santé » téléchargeable sur <https://pps.athle.fr>** de moins de 3 mois.

Les concurrents licenciés FFA ou UFOLEP Athlétisme doivent présenter leur licence en cours de validité.

Inscriptions

Courses jeunes : gratuites jusqu'au 02/10/2026 à 20h00 par internet (<https://fr.milesrepublic.com/>), par courrier (chez M. Alain Chevet, 2 rue Corneille 71400 Autun) ou sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Foulées autunoises : 10 € jusqu'au 02/10/2026 à 20h00 par internet (<https://fr.milesrepublic.com/>) ou par courrier (chez M. Alain Chevet, 2 rue Corneille 71400 Autun), 12 € sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Montée de la Croix : 15 € jusqu'au 02/10/2026 à 20h00 par internet (<https://fr.milesrepublic.com/>) ou par courrier (chez M. Alain Chevet, 2 rue Corneille 71400 Autun), 17 € sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Retrait des dossards

À partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course. Le dossard est à positionner sur la poitrine.

Sécurité

La circulation sera régulée ou fermée à la circulation.

La sécurité est assurée par des bénévoles le long du parcours.

Une équipe de secouristes est présente pour la sécurité médicale à proximité du départ et de la Croix de la Libération.

Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour la manifestation. Les participants doivent être couverts par une assurance liée à leur licence, ou, pour les non licenciés, par une assurance personnelle.

Classement

Un classement général individuel, ainsi qu'un classement pour chaque catégorie (minime, cadet, junior, espoir, senior et master) seront établis.

Récompenses

À partir de 11h45 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville ; présence obligatoire pour obtenir sa récompense.

Foulées autunoises : récompenses aux 3 premières et aux 3 premiers du classement scratch et aux premières et premiers des 5 catégories suivantes : minime, cadet, junior, espoir/senior (réunis) et master.

Montée de la Croix : récompenses aux 3 premières et aux 3 premiers au classement scratch et aux premières et premiers des 4 catégories suivantes : cadet, junior, espoir/senior (réunis) et master.

Les Master 0 sont classés dans la catégorie senior. Les récompenses ne sont pas cumulables.

Droit à l'image

En participant, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.